

COMMUNE DE GENOLIER

PLAN DES ZONES

SITUATION 1:5000

GN - 85 - 800

Nyon, le 3 décembre 1985

Bureau technique
O. PEITREQUIN
Ingénieur géomètre
NYON

Approuvé par la Municipalité

Le 10 février 1986

Le Syndic: Le Secrétaire:

Du 18 novembre au 20 décembre 1980

Du 18 mars au 24 avril 1982

Du 16 novembre au 20 décembre 1984

Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil Communal

Dans ses séances du 31 mars 1981

du 28 juin 1982, du 27 juin 1985

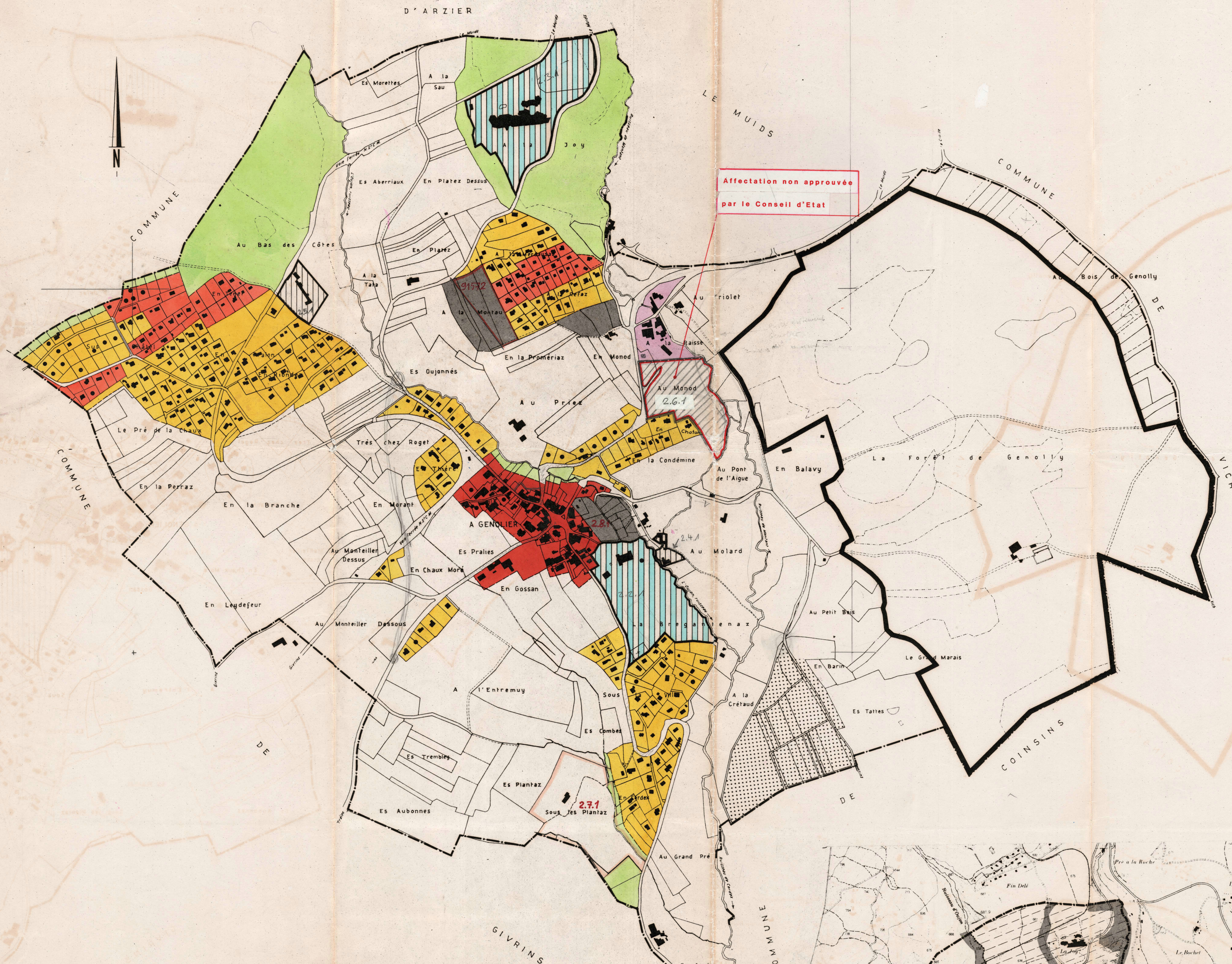
Le Président: Le Secrétaire:

Du 24 déc. 85 au 24 janvier 1986
Soumis aux enquêtes publiques
Du 15 février au 20 mars 1980
Du 18 novembre au 20 décembre 1980
Du 18 mars au 24 avril 1982
Du 16 novembre au 20 décembre 1984
Le Syndic: Le Secrétaire:Approuvé par le Conseil d'Etat
Du Canton de Vaud
Lausanne, le 27 JUL 1988
L'Atteste: Le Chancelier:

Le Président: Le Secrétaire:

LEGENDE

- Zone de village
- Zone de villas
- Zone de chalets
- Zone industrielle
- Périmètre légalisé par plan de quartier ou plan d'extension partiel
- Périmètre à légaliser par plan de quartier ou plan d'extension partiel
- Zone de verdure
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Zone viticole protégée
- Arrêté de classement du Conseil d'Etat du 23.12.1966



Aire boisée

Secteur S de protection des eaux

1:10000